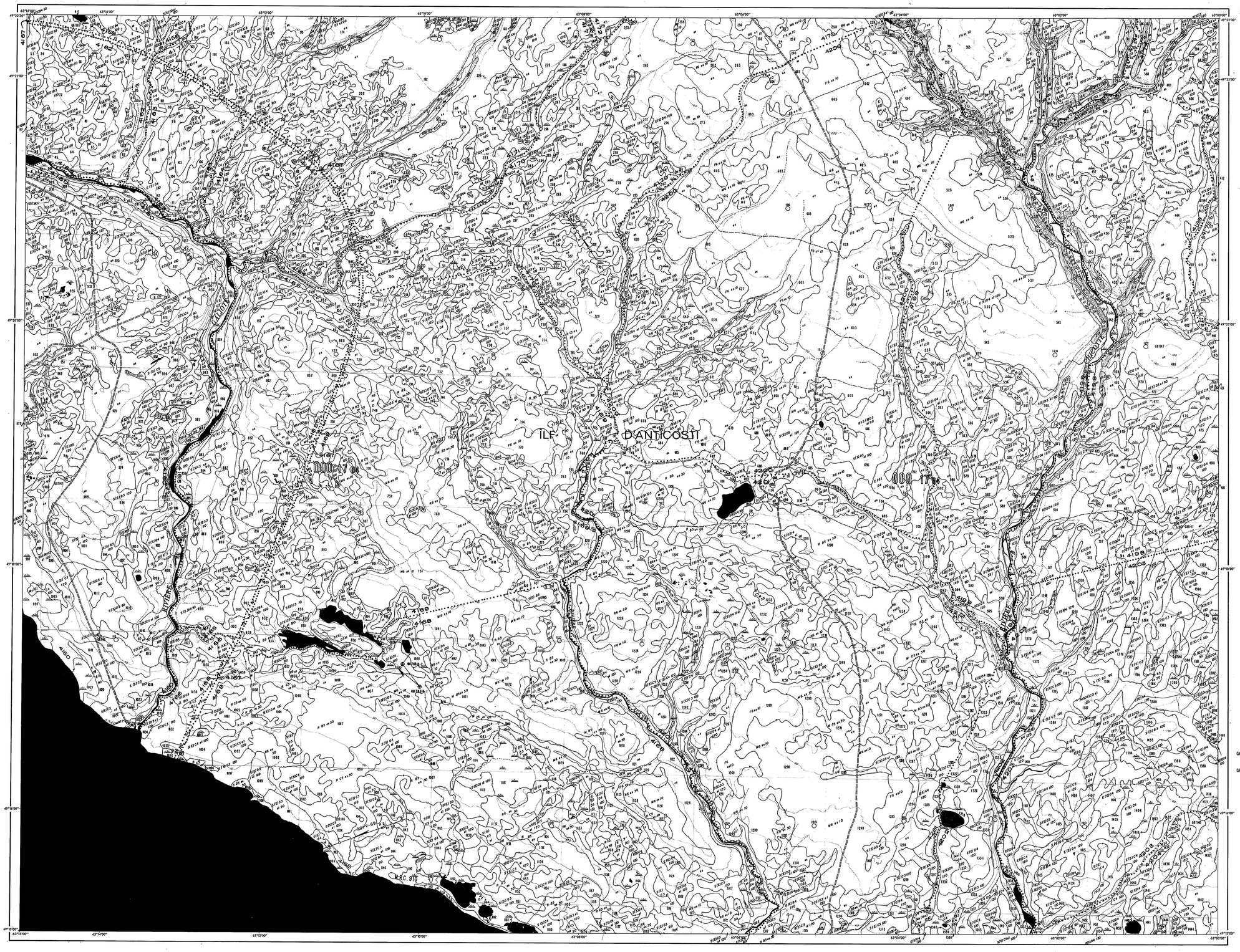

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, téléskiage, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, étangeance
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — — 5 sapin et/ou épinette blanche
— — — — 6 pin gris, pin rouge, épinette rouge
— — — — 7 pin blanc et/ou pin rouge
— — — — 8 pin rouge
— — — — 9 pin blanc
— — — — 0 thuya (cèdre)
— — — — 1 sapinette
— — — — 2 épinette noire et/ou épinette blanche (plantation)
Pessière
— — — — (le résineux occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — 3 thuya (cèdre)
— — — — 4 sapinette
— — — — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — — — 6 pin gris
— — — — 7 épinette noire
— — — — (plantation d'épinette blanche)
— — — — (plantation d'épinette de Norvège)
— — — — (plantation d'épinette noire)
— — — — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — — — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — 8 thuya (cèdre)
— — — — 9 sapin et/ou épinette rouge
— — — — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — — — 1 pin rouge
— — — — 2 pin gris
— — — — 3 sapinette
— — — — 4 épinette noire
— — — — (plantation de sapin bouleau)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — (le pin rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec cèdrière
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — avec pruche
— — — — avec épinette noire et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
— — — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — 1 sapin et/ou épinette rouge
— — — — 2 mélèze
— — — — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — — — 4 pin gris
— — — — 5 pruche
— — — — 6 épinette noire et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de thuya)
Pruchière
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — 7 thuya (cèdre)
— — — — 8 épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — 9 pin blanc et/ou pin rouge
— — — — 0 pin gris
— — — — 1 sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de pruche)
MÉLÈZIN
— — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — 2 thuya (cèdre)
— — — — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — 4 pin blanc et/ou rouge
— — — — 5 pin gris
— — — — 6 sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de mélèze européen)
— — — — (plantation de mélèze japonais)
— — — — (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Feuillu d'essences tolérantes	F1 Fg	F1 Pg
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr
— — — — avec mélèze	F1 M	F1 M
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB S	BB S
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr
— — — — avec mélèze	BB M	BB M
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ R	BJ R
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr
Peuplement avec sapin	Pe S	Pe S
— — — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg
— — — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb
— — — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr
— — — — avec épinette noire	Pe E	Pe E
— — — — avec résineux	Pe R	Pe R
Épinette noire avec sapin	E S	E S
Épinette rouge avec résineux	E R	E R
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft
— — — — (plantation)	M Pt	M Pt

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — — d'essences intolérantes
— — — — d'essences tolérantes
— — — — sur station humide
— — — — (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — — à bouleaux jaunes
Peuplier
Aulnaie
Érablière
— — — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — — à bouleaux jaunes
— — — — à peuplier
— — — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — — de bouleau jaune
— — — — de peuplier
— — — — de pin blanc hybride
— — — — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, aéroport, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Brûlis partiel
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe totale
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes

⊖ 18 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Épidémie sévère
Brûlis
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0–30 (ans)
20	31–60
30	61–80
40	81–90
50	91–100
60	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70–30 (ans)	30–70 (ans)
80–30	30–80
90–30	30–90
100–30	30–100
120–70	70–120

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus 2/3 dominance de feuillus inférieurs, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieilleuse inéquienne: Plus 2/3 dominance de feuillus inférieurs, majorité des tiges plus de 90 ans
Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 ans

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
DENSITÉ	20m	15m	10m	7m	4m	1m
A 80%–	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%–	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%–	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%–	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	©icon
Moyenne	31 à 50 %	?
Forte	51 à 70 %	*
Extrême	01 % et plus	*
Superficie accidentée de pierres > 3 %		®

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE. SIGNATURE : Jacques Rochette

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cp 60m ©
— — — — —